

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

Trente et unième session

Centre international de conférences, Genève (Suisse)

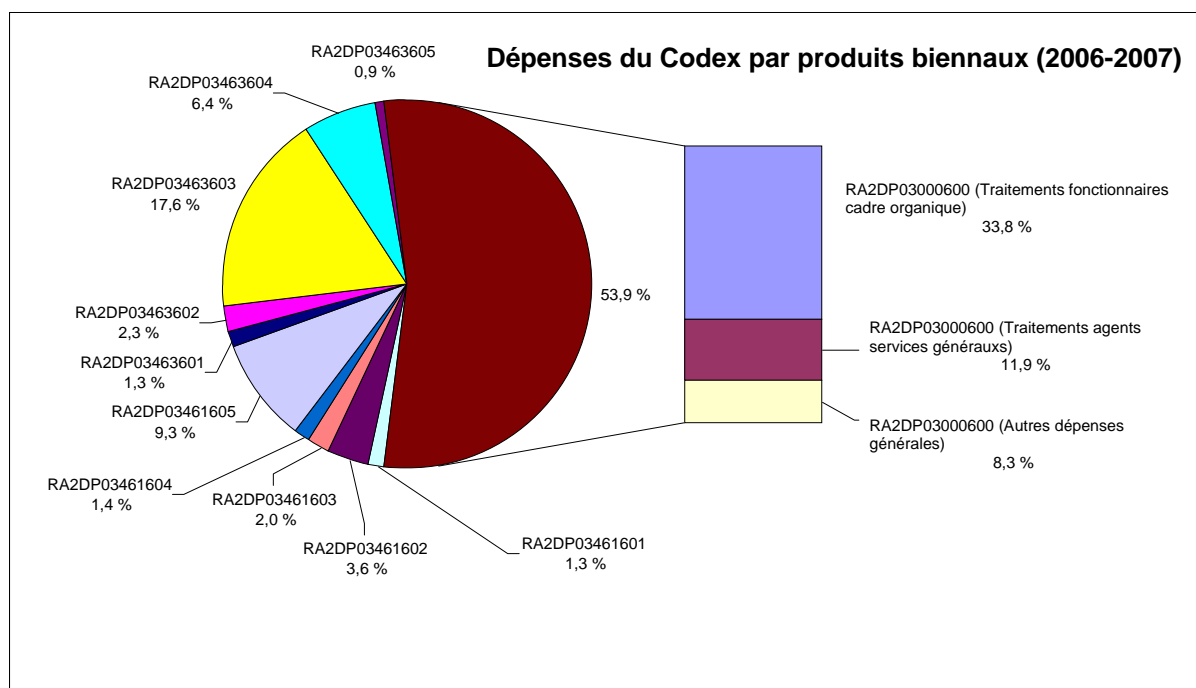
30 juin - 4 juillet 2008

DÉPENSES DU CODEX EN 2006-2007 PAR PRODUITS BIENNAUX

1. Les Membres de la Commission du Codex Alimentarius ont demandé au Secrétariat de fournir des renseignements supplémentaires concernant le budget et les dépenses du Programme mixte sur les normes alimentaires. À sa cinquante-quatrième session, le Comité exécutif est convenu que les futurs rapports sur le budget devraient comporter les renseignements supplémentaires suivants: dépenses exprimées en pourcentage du budget: ventilation des coûts, notamment pour la documentation et la traduction; et budget alloué par la FAO et l'OMS aux activités liées au Codex, notamment les avis scientifiques demandés par le Codex ainsi que par des Membres¹. À sa vingt-septième session, la Commission s'est également penchée sur cette question².
2. Le budget du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires est géré dans le cadre du Programme ordinaire de la FAO depuis l'exercice biennal 2002-2003 et, conformément à l'Article 9 des Statuts de la Commission du Codex Alimentarius, est soumis à des dispositions budgétaires et d'audits ainsi qu'à des règles comptables applicables au Programme ordinaire de la FAO. Pour cette raison, les rapports sur le budget et les dépenses du Codex doivent suivre le mode de présentation et les dispositions appliqués à la FAO, y compris pour les catégories et les montants des entrées budgétaires qui peuvent être indiqués (voir tableau 1 du document ALINORM 08/31/9A pour la ventilation par catégorie de dépense).
3. Pour ce qui est des dépenses encourues, il est néanmoins possible d'analyser les dépenses par produits biennaux. À la FAO, les produits biennaux sont formulés au début d'un exercice biennal, en termes de produit ou de service. En 2006-2007, chaque dépense encourue par le Secrétariat du Codex a été généralement associée à l'un des dix produits biennaux prédéfinis (c'est-à-dire de RA2DP03461601 à RA2DP03463605 dans le tableau ci-dessous); les dépenses qui n'ont pu être associées à un produit biennal particulier mais représentaient plus d'un ou tous les produits biennaux (par exemple, les traitements du personnel) ont été inscrites au poste « Dépenses générales » (c'est-à-dire RA2DP03000600).
4. L'analyse des dépenses par produits biennaux du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires pour l'exercice biennal 2006-2007 est présentée dans le graphique ci-après. Il convient de lire les informations fournies parallèlement au rapport budgétaire officiel (voir le document ALINORM 08/31/9A) dont elles constituent un complément.

¹ ALINORM 04/27/4 par. 44

² ALINORM 04/27/41 par. 114 et 115



Légende: Produits biennaux du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires (Entité de programme 2DP03) en 2006-2007

Code produit biennal	TITRE	Exemples d'activité
RA2DP03000600	Dépenses générales	Traitements fonctionnaires cadre organique et agents services généraux, envoi et entreposage des documents, achats d'ordinateurs et autres matériels, heures supplémentaires
RA2DP03461601	Établissement de normes générales pour l'étiquetage des aliments et la nutrition	CCFL, CCNFSDU
RA2DP03461602	Établissement de normes pour la sécurité sanitaire des aliments	CCFAC, CCFA, CCCF, CCFH, CCPR, CCRVDF, TFFBT, TFAF, TFAMR
RA2DP03461603	Établissement de normes pour des denrées alimentaires particulières	CCMMP, CCFO, CCPFV, CCFFP, CCFV
RA2DP03461604	Établissement de normes pour l'inspection, le contrôle et la certification des aliments	CCMAS, CCFICS
RA2DP03461605	Publication et diffusion des normes adoptées et textes apparentés	Manuel de procédure, autres publications imprimées sur les normes Codex et textes apparentés, CD-ROM
RA2DP03463601	Coordination avec d'autres organismes intergouvernementaux et de normalisation	Représentation aux réunions extérieures et activités de coopération (ateliers, etc.)
RA2DP03463602	Communication et information sur les normes et textes apparentés du Codex	Gestion du site Web du Codex, publication de matériel d'information, cartes postales, affiches, DVD
RA2DP03463603	Commission du Codex Alimentarius: gestion du programme et direction stratégique	CAC, CCEXEC, coopération inter-institutions FAO/OMS
RA2DP03463604	Coordination régionale par le biais des Comités de coordination FAO/OMS	CCLAC, CCASIA, CCNASWP, CCNEA, CCEURO, CCAFRICA
RA2DP03463605	Politiques et procédures de la Commission du Codex Alimentarius	CCGP